

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2024

---

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 2229)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD28

présenté par

M. Bovet, M. Barthès, M. Beurain, M. Blairy, Mme Cousin, M. Dragon, M. Grenon, M. Marchio,  
Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Villedieu

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« vêtements »,

le mot :

« textiles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel

Cet amendement vise à inclure l'ensemble des textiles de protection et de sécurité des professionnels de sécurité et de secours. Plus que des vêtements, ces textiles peuvent être des couvertures, des masques, des gants, cagoule etc ...